

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2017

Excusés : J.C. Ligier (pouvoir à J.C. Morin), C.Dassaud

Absent : F.Héraud

Le compte-rendu de la réunion précédente a été adopté.

1 - Redevance d'occupation du domaine public camion pizza :

Le montant de la redevance pour l'année 2018 sera identique à celui de l'année 2017 soit 260€.

2 - Renouvellement du contrat CAE/CUI :

Le contrat CAE/CUI a été signé le 17 octobre 2016 pour 28h/semaine. Il sera renouvelé pour une deuxième et dernière année si l'aide à l'insertion professionnelle est maintenue.

3 - Désignation des délégués pour siéger au SIEG :

Délégué titulaire : Parra Richard, suppléant : Morin Jean-Claude

4 - Adhésion au Pôle Santé au travail :

Le conseil municipal renouvelle à compter du 01 /01/2018 et jusqu'au 31/12/2020 son adhésion à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle Santé au travail option 1 (coût : 75€ par an et par agent).

5 - Renouvellement des conventions « à l'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents » :

Cette adhésion est proposée par le Centre de Gestion. Le conseil accepte le renouvellement de l'adhésion pour un montant de 100€/an, pour une durée de 3 ans.

6 - Acceptation pour règlement factures cantine par TIPI (Titre Interbancaire de Paiement par Internet) :

Le Maire propose la mise en place du TIPI, pour le recouvrement des factures de la cantine scolaire, à compter du 01/01/2018. Le conseil municipal accepte et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion à l'application des TIPI.

7 - Rapport des commissions :

Travaux : les travaux de réfection des sols des classes à l'école sont terminés ainsi que le goudronnage de la rue des Pertoux.

8 - Questions diverses :

- Les élections sénatoriales auront lieu le 24/09/2017, à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand, de 9h à 15h.
- Cet été de nombreuses nuisances ont été constatées en bord d'Allier, la municipalité envisage de réduire l'accès.